

OCCUPATION ET MONUMENTS HISTORIQUES
Le Bureau d'architecture du Gouvernement militaire
de la Zone française d'Occupation 1946-1949

Un volet mal connu de la politique culturelle menée par le Gouvernement militaire dans la Zone française d'occupation en Allemagne est l'intervention officielle d'officiers-architectes en uniforme sur les monuments historiques.¹ De 1946 à 1949, le Bureau de l'architecture auquel ils sont rattachés va tenter d'appliquer au patrimoine monumental de l'Allemagne en ruine les principes architecturaux en vigueur en France. Bien que ses objectifs ambitieux soient freinés par sa hiérarchie, la pénurie, la désorganisation de l'Allemagne vaincue et les réticences profondes des "Denkmalfleger" allemands, héritiers d'une tradition différente, le bilan de son activité, pour mince qu'il soit, n'est pas totalement négatif.

Dès leur installation dans leur zone d'occupation, les autorités françaises se trouvent confrontées à la situation critique du patrimoine monumental, très gravement touché par les bombardements aériens² et les combats militaires du début de l'année 1945; l'ampleur des destructions dans de nombreuses villes impose que soient prises des mesures urgentes de mise hors d'eau et de consolidation de nombreux édifices, dont l'entretien avait déjà souffert des restrictions de l'économie de guerre. Or le sud de l'Allemagne présente une concentration exceptionnelle de monuments historiques: sur les 500 000 que compte la République fédérale d'Allemagne, 350 000 sont situés en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg.

Ces conditions dramatiques décident le général Koenig, Commandant en chef des forces d'occupation en Allemagne à créer, au sein de la sous-direction des Beaux-Arts des services d'occupation, un Bureau de l'architecture chargé de l'intervention sur les monuments historiques, et de différentes missions accessoires concernant l'architecture et relevant de la politique culturelle française. Il demande donc au Directeur de l'architecture, qui dépend alors du Ministère de l'Education Nationale, Robert Danis*, de détacher dans la zone un architecte en chef des monuments historiques: il s'agira

¹ Ce texte reprend les conclusions d'une enquête menée en 1986-1989 dans le cadre de la recherche "Les relations franco-allemandes 1940-1950 et leurs effets sur l'architecture et la forme urbaine", dirigée par Jean-Louis Cohen (Ecole d'Architecture Paris-Villemin) et Hartmut Frank (Hochschule für bildende Künste, Hambourg), financée par la Fondation Volkswagenwerk, Hanovre. Cette enquête s'appuie sur le dépouillement des documents conservés aux Archives de l'Occupation Française en Allemagne et en Autriche (ci-après: AOFAA), Ministère des Affaires Etrangères, Colmar. Les fonctionnaires d'administration avaient un statut civil mais étaient dotés d'un grade militaire fictif et portaient un uniforme ressemblant aux uniformes militaires. Les noms d'architecte marqués d'un * renvoient aux indications biographiques du chapitre précédent.

² En effet, bien que dépourvue de grands centres industriels, ce secteur de l'Allemagne compte de très nombreuses villes, grandes et moyennes, détruites en partie par les effets conjugués de la stratégie alliée de bombardement systématique qui avaient explicitement visé les centres anciens.